

## Autorisation de licenciement de Gaël Quirante

# La Poste doit entendre les collègues de Gaël Quirante

Le 29 mars, une délégation de SUD PTT devait rencontrer La Poste pour aborder le sujet de la répression antisyndicale. Nous avons choisi de mener ce débat avec une délégation comprenant Gaël. La Poste a refusé cette délégation en prétextant l'impossibilité de mener des débats en présence de Gaël ou de toute personne « sujet » de l'audience. Nous avons essayé de persuader La Poste alors que des postier-es du 92 s'étaient rassemblé-es devant le siège de La Poste, accompagné-es de soutiens de la fédération, des syndicats franciliens, de la CGT info COM et de participant-es aux intersyndicales (CGT SUD FSU) femmes se déroulant au même moment.

Pour la fédération SUD PTT, alors que les postier-es se sont mis en grève sur le 92, quelquefois à 100 % sur certains bureaux, ne pas écouter les collègues de Gaël est incompréhensible. Alors que le ministre essaye de museler le syndicalisme revendicatif à la Poste, les postier-es du 92 sont maintenant en grève sur des questions beaucoup plus larges que la répression syndicale et ce sont maintenant plus de 10 bureaux qui sont entrés dans le mouvement. Les postier -es du 92 rejoignent ceux et celles du 35 en grève depuis plus de 80 jours et ceux et celles de la Gironde en grève depuis plus de trois semaines.

Pour la fédération SUD, la direction doit entendre les postier-es sur leurs revendications dans le 35, dans le 33 et dans le 92.

Face à une direction qui ne nous écoute pas sur le licenciement de Gaël Quirante, nous appelons à un nouveau rassemblement devant la direction de La Poste le jeudi 5 avril à 18 h 30

Face à une direction qui reste sourde aux revendications des facteurs/trices du 35, du 33, du 92 et partout en France, nous appelons à la mobilisation dès le 3 avril. C'est pour cela que la fédération SUD PTT a déposé un préavis de grève illimité à partir du 3 avril.

*Paris, le 02 Avril 2018*